

Le 17 mai 2024

Direction Générale
Service des Affaires Générales

Réf. : EAD/VT/FS – 103/2024

Objet :

**CONVOCAION
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 MAI 2024 A 18H30 A LA MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

I/ Affaires Générales

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2024
- 2/ Compte rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal au maire (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)
- 3/ Modification du règlement intérieur du conseil municipal

II/ Affaires Financières

- 1/ Compte de gestion 2023 du budget principal de la commune de Ciboure
- 2/ Compte administratif 2023 du budget principal de la commune de Ciboure
- 3/ Affectation des résultats 2023

III/ Personnel communal

- 1/ Création d'emplois permanents
- 2/ Conventions de partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique des Pyrénées-Atlantiques (CDG64)
- 3/ Nettoyage des filets de la baie - convention de mise à disposition d'agents avec la commune de Saint-Jean-de-Luz

IV/ Urbanisme, Voirie, Ports et Infrastructures

- 1/ Débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)
- 2/ Avenant à la convention d'adhésion au service commun d'instruction, de suivi et de contrôle des changements d'usage entre la commune et la communauté d'agglomération Pays basque
- 3/ Stationnement payant sur voirie – modification du périmètre
- 4/ Constitution d'une servitude de cour commune

V/ Questions diverses

Le maire,
Eneko ALDANA-DOUAT

